



ATELIERS MONOPOLY DES INÉGALITÉS

Sensibiliser les jeunes aux inégalités et aux discriminations par le jeu



Avec le soutien de :



LES ATELIERS MONOPOLY DES INÉGALITÉS

LE PROJET

À l'origine de cet outil pédagogique, l'énorme succès rencontré par une vidéo intitulée « Un jeu de société », réalisée en 2017 par l'agence Hérésie pour l'Observatoire des inégalités. Nous avons donc décidé de concrétiser cette idée et de construire une séquence de sensibilisation aux inégalités et aux discriminations, en utilisant un célèbre jeu de société revisité, le Monopoly®.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les règles et le plateau de jeu ont été modifiés afin de mettre en avant les inégalités pouvant exister dans notre société. C'est donc un Monopoly aux règles injustes auquel les participants vont jouer durant l'atelier. Par exemple, les femmes touchent moins d'argent que les hommes en passant par la case Départ, les personnages en situation de handicap ne peuvent pas utiliser les gares, certains joueurs ne vont avoir qu'un seul dé et donc avancent moins vite, etc. Des cartes « Personnages » indiquant notamment son sexe, son âge, sa catégorie (A, B ou C) sont distribuées aux joueurs en début de partie et leurs caractéristiques vont avoir une incidence sur leurs chances de réussir la partie. Des cartes « Évènement », que les joueurs piochent durant la partie, permettent de découvrir différentes situations.

Les règles de notre jeu pédagogique permettent d'aborder les inégalités et les discriminations dans toutes leurs dimensions (inégalités sociales, entre les sexes, par rapport à la couleur de la peau, à l'orientation sexuelle, au handicap, etc.). En créant des règles injustes, mais objectives et justifiées par des données, nous souhaitons faire réagir les joueurs aux inégalités et discriminations présentes dans notre société. L'objectif de la séance est de susciter des réactions chez les participant.es pour leur faire prendre conscience des différences de traitements que peuvent subir certaines personnes. Attention, l'idée n'est pas de les laisser croire que des règles discriminatoires s'appliqueraient inévitablement ou qu'il existerait une mécanique de reproduction des inégalités, l'atelier ne s'arrête pas sur un constat fataliste décourageant.

Le temps de jeu est suivi par un temps de discussion et de débat, animé par l'animatrice de la séance. Dans un premier temps, cet échange est l'occasion pour les joueurs de partager ce qu'ils ont vécu pendant la partie, et de faire le lien entre le jeu et la réalité. Pour chacune des règles et « évènement » injustes expérimentés durant la partie, des données et éléments explicatifs sont apportés par l'animatrice. La discussion est ensuite orientée pour amener les participants à identifier les moyens de lutter contre les inégalités.

L'utilisation d'un jeu de société populaire permet de faciliter l'implication des joueurs dans l'atelier.



DÉCOUVREZ LA VIDÉO DE PRÉSENTATION DU MONOPOLY DES INÉGALITÉS EN [CLIQUANT ICI](#) !

LES ATELIERS MONOPOLY DES INÉGALITÉS

RÉCAP' EN BREF

DES RÈGLES DU MONOPOLY DES INÉGALITÉS

 **Observatoire
des inégalités**



TOP DÉPART !

Le personnage homme blanc le plus riche commence la partie.



FEMMES-HOMMES

Les femmes touchent un salaire plus faible que les hommes en passant par la case DÉPART.



C = UN SEUL DÉ

Les personnages de catégorie **C** ne jouent qu'avec un seul dé.



PERTE DE VITESSE...

À chaque lancer de dés, les personnages en situation de handicap retirent deux points au résultat obtenu.



ATTENTION AU MARCHEPIED

Les gares servent à se déplacer.

Coût du déplacement vers 1 gare : 20 € / vers 2 gares : 40 € / vers 3 gares : 60 €.

Les personnages en situation de handicap ne peuvent pas utiliser les gares.



HÉRITAGE

Les joueurs de catégorie **A** commencent avec deux terrains jaunes et/ou rouges.

Les joueurs de catégorie **B** commencent avec un terrain bleu clair et/ou rose.

Les joueurs de catégorie **C** commencent sans terrain.



J'ACHÈTE !

Lors de l'achat d'un terrain, l'acheteur reçoit directement une maison qu'il positionne sur la propriété acquise. On ne peut pas ajouter de maison supplémentaire.

À VOS MARQUES, PRÊTS ? PAPIERS !



Lorsque les personnages Mohamed et Lucas passent (normalement sans s'arrêter) par la case ALLEZ EN PRISON, ils doivent s'arrêter pour un contrôle de police. Ils ne vont pas en prison, mais ils doivent attendre le prochain tour pour rejouer.

TROP CHANCEUX ?

Si vous faites trois fois un double, vous allez directement EN PRISON. Les joueurs de catégorie **A** ne sont pas concernés par cette règle.



LAISSEZ-MOI SORTIR !

Pour sortir de prison, vous devez payer 200 € pour les frais d'avocat ou bien sauter un tour.

REDISTRIBUTION

Chaque personnage de catégorie **A** doit donner 100 € à chaque personnage de catégorie **C**.



Ceux de catégorie **B** ne sont pas concernés.



LOYER

Les loyers à payer sont ceux indiqués sur les cartes PROPRIÉTÉ avec une maison. On ne multiplie pas par trois si vous avez tous les terrains de la même couleur.



CHACUN SON QUARTIER

Les joueurs des catégories **B** et **C** ne peuvent pas acheter les terrains verts et bleu foncé.

LES ATELIERS MONOPOLY DES INÉGALITÉS

LES OBJECTIFS

- Définir les termes « inégalité » et « discrimination » et expliquer des notions connexes (construction des stéréotypes, intériorisation, ...) ;
- Identifier les domaines dans lesquels les inégalités et les discriminations peuvent se manifester et les populations susceptibles de les subir ;
- Aider les participant.es à prendre conscience des inégalités et des discriminations en expérimentant par le jeu ;
- Amener des données objectives sur les inégalités et les discriminations ;
- Créer un espace de parole bienveillant et susciter une discussion encadrée qui permet à chacun.e de s'exprimer sur ces sujets ;
- Travailler sur les représentations et s'interroger sur ses propres stéréotypes et préjugés ;
- Faire comprendre ce qu'implique l'appartenance à certains groupes sociaux ou minorités et ses conséquences ;
- Identifier les moyens d'agir pour l'égalité de façon collective ou individuelle et rappeler le rôle de la loi.

LE PROGRAMME DE L'ATELIER

Chaque intervention est d'une durée de deux heures et est animée par un membre de l'Observatoire des inégalités. Elle se découpe en 3 parties :

1. Introduction (20 minutes) : présentation de l'atelier, discussions autour de la perception des participants sur les inégalités et discriminations et présentation des règles du jeu.
2. Partie de jeu (40 minutes) : Au-delà de 6, les joueurs sont répartis en plusieurs groupes et plusieurs parties de jeu sont organisées en simultané. Chaque joueur reçoit une carte « Personnage » qu'il va incarner durant la partie. La partie de jeu se déroule ensuite, animée par l'intervenante. Les participants vont ainsi découvrir différentes situations, qui s'appliqueront à eux de manière différente en fonction de leur personnage.
3. Discussion-débat (1 heure) : à l'issue de la partie de jeu, les jeunes sont invités à participer à un échange collectif. Ce temps de discussion et de débat débute par le ressenti des joueurs pendant la partie (par rapport à leur position dans le jeu, à leur personnage, aux autres joueurs, etc.). L'animatrice les amène ensuite à réagir aux règles injustes auxquelles ils ont été confrontés durant la partie. Un parallèle avec la société est ainsi réalisé et les échanges sont alimentés par des données et des explications. La discussion est ensuite orientée pour réfléchir ensemble aux solutions afin de lutter contre les inégalités, et aux moyens de rendre la société plus juste (à un niveau individuel et collectif). Ce temps de discussion a pour objectif d'ouvrir des perspectives de réflexion : ce qui existe déjà pour lutter pour plus de justice sociale, mais également ce qui pourrait être amélioré ou mis en place à un niveau collectif et individuel, pour lutter contre les inégalités et les discriminations.

LES ATELIERS MONOPOLY DES INÉGALITÉS

NOTRE POSTURE : INFORMER SANS ENFERMER

Comment informer les jeunes sur les inégalités sans les enfermer dans un constat fataliste ? Comment expliquer à ceux qui partent « défavorisés » qu'ils risquent d'être confrontés à de nombreux obstacles, sans les amener à baisser les bras ? Comment montrer leurs avantages à ceux qui partent « favorisés » sans les faire culpabiliser ? C'est ce défi que nous avons décidé de relever à l'Observatoire des inégalités et c'est ce qui nous anime lorsque nous intervenons auprès du public.

Si l'on veut lutter pour plus de justice sociale, il faut mettre en lumière les inégalités qui fracturent notre société, dans toutes leurs dimensions. Quitte à ce que ce coup de projecteur mette en avant des injustices que certains refusent de voir ou essayent de minimiser : des inégalités parfois immenses entre riches et pauvres, un machisme et un racisme qui imprègnent notre société, par exemple. Lutter contre les inégalités et les discriminations commence par cette prise de conscience.

Mais si on ne dépasse pas cette première étape d'information, le risque est grand d'enfermer les jeunes dans une forme de fatalisme, surtout pour celles et ceux qui devront faire face à plus de difficultés que les autres. Et qu'ils baissent les bras en se disant « les inégalités sont telles que je n'ai aucune chance ». On aboutirait alors à l'opposé du but poursuivi. Il nous faut donner des clés aux jeunes pour qu'ils comprennent le monde contemporain, mais sans en intérioriser les barrières.

La sensibilisation des jeunes aux inégalités et aux discriminations est un exercice délicat. Elle doit nous conduire à avancer en équilibre sur une ligne de crête. Avec d'un côté, l'idée que « quand on veut, on peut », et de l'autre celle que la mécanique des inégalités condamne par avance les plus « défavorisés ». Faire croire aux jeunes que tout est joué d'avance pousse au découragement. Leur faire miroiter que « tout est possible » n'est pas non plus la solution car cela les laissera seuls face à leurs « responsabilités » en cas d'échec.

Comment sortir de ce tout ou rien n'est possible ? Nous y répondons grâce à un outil équilibré et ludique combiné à un temps de discussions et de débats. La posture de nos animatrices et leurs techniques d'animation amènent les jeunes à confronter leurs points de vue, à alimenter leurs connaissances, à questionner leurs représentations et à leur donner envie de s'impliquer dans la lutte contre les inégalités.

Les inégalités et discriminations résultent en partie de nos représentations stéréotypées des rôles au sein de la société, de notre façon d'accepter ou non ces écarts. À nous donc de leur montrer qu'un avenir différent est possible, qu'une statistique cache la multitude des chemins à parcourir. Qu'il est possible de changer les règles du jeu injustes de notre société. Nous sommes là pour faire prendre conscience des stéréotypes et préjugés qui rendent les inégalités acceptables. Pour ouvrir des perspectives et utiliser les chiffres pour objectiver nos discussions, tout en critiquant ces données pour rendre compte de la réalité. Mais aussi leur faire découvrir des possibilités d'action, des aides ou des acteurs qui peuvent les soutenir en cas de difficulté. Car, en réalité, on n'est jamais tout seul à réussir ou à échouer.

LES ATELIERS MONOPOLY DES INÉGALITÉS

DONNÉES CLÉS

Observatoire
des inégalitésCOMBIEN DE GARES SONT
ACCESSIBLES EN FRANCE ?

35%



des gares sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI

Diplômés

Non-diplômés



12 % des diplômés du supérieur occupent un emploi précaire, contre 40 % de ceux qui n'ont aucun diplôme.



INÉGALITÉS DE SALAIRE

En équivalent temps plein,
les femmes touchent 15 %
de moins que les hommes.

-15%

QUI S'OCCUPE
DES TÂCHES
DOMESTIQUES ?

QUI POSSÈDE LE PLUS ?

Le patrimoine net médian des cadres supérieurs
est **18 FOIS PLUS IMPORTANT**
que celui des ouvriers non qualifiés.

12 000 € 220 000 €

COMBIEN DE FRANÇAIS NE PARTENT PAS
EN VACANCES CHAQUE ANNÉE ?

4 Français sur 10 ne partent pas en vacances chaque année.

COMBIEN DE PERSONNES SONT
SOUS-ALIMENTÉES DANS LE MONDE ?COMBIEN SONT INDEMNISÉS
LES CHÔMEURS ?30 % des chômeurs ne touchent **AUCUNE INDEMNITÉ**.QUI A LE PLUS SOUVENT
DE RISQUE D'ÊTRE CONTRÔLÉ
PAR LA POLICE ?Les jeunes hommes perçus comme noirs
ou arabes ont **19 FOIS** plus de risque
d'être contrôlés fréquemment par la police.COMBIEN D'EMPLOIS SONT INTERDITS
AUX ÉTRANGERS NON EUROPÉENS ?

5,4 MILLIONS

1 EMPLOI
SUR 5QUI A LE PLUS DE RISQUE
D'ÊTRE ENVOYÉ EN PRISON ?Pour la même infraction,
un accusé qui touche
- de 300 €/mois a

3 FOIS

plus de risque d'être envoyé
en prison qu'une personne
qui gagne + de 1 500 €/mois.QUE PENSENT
LES FRANÇAIS
DE L'HOMOSEXUALITÉ ?85 % : « une manière comme une autre de vivre sa sexualité »
8 % : « une maladie »
7 % : « une perversion que l'on doit combattre ».

LA TRANSPHOBIE EN FRANCE

1 PERSONNE TRANSGENRE SUR 2
déclare avoir été victime de discrimination.

LES ATELIERS MONOPOLY DES INÉGALITÉS

UN ATELIER TESTÉ ET APPROUVÉ

Plus de 15 000 personnes entre 11 et 65 ans ont déjà participé à cet atelier, les principaux résultats observés par retours de questionnaires et observations externes sont les suivants :

1. Les côtés ludiques de la séance ainsi que l'utilisation d'un jeu de société populaire permettent une forte mobilisation et implication des participants pendant la séance.
2. Le format adopté permet une réelle prise de conscience des inégalités et discriminations par les joueurs. Le temps de discussion permet de revenir et d'expliquer ce qu'il s'est passé durant la partie, d'y ajouter des précisions statistiques ou conceptuelles.
3. L'état d'esprit à la fin de l'atelier est perçu comme optimiste, c'est le point d'attention le plus important de la séance qui doit « informer sans enfermer » c'est-à-dire mettre en avant des solutions pour lutter contre les inégalités et discriminations.

INFORMATIONS PRATIQUES

Âge : à partir de 11 ans - niveau scolaire 6^e. Les ateliers s'adressent à un public jeune et adultes.

Durée de l'atelier : 2 heures.

Nombre de participants : de 4 à 35 participants maximum. Au-delà de 6 joueurs, les participants sont répartis en groupes pour jouer à plusieurs parties de jeu en simultané.

Lieu : nous intervenons dans tout type de structure (scolaire ou non), sur tout le territoire national, à la demande.

Matériel nécessaire : tables et chaises. Notre équipe se déplace avec l'équipement nécessaire

L'association détient un agrément national "Éducation nationale" et un agrément national "Jeunesse et Éducation populaire".

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Observatoire des inégalités est une association indépendante qui existe depuis 2003 et dont le but est de diffuser des informations (données, analyses) sur les inégalités dans toutes leurs dimensions, à destination du public le plus large possible. Il se fixe trois objectifs : dresser un état des lieux des inégalités le plus complet possible et toujours actualisé ; diffuser ces informations et les rendre accessibles au grand public ; mettre en lumière le phénomène par l'apport de différentes disciplines scientifiques. Découvrez notre travail sur notre site Internet www.inegalites.fr.

Depuis 2012, l'Observatoire des inégalités développe le programme « Jeunesse pour l'égalité : Informer sans enfermer » destiné à sensibiliser les jeunes à ces questions. Nous intervenons en milieu scolaire et extra-scolaire dans toute la France. Plusieurs outils pédagogiques sont à disposition des professionnels de l'éducation et de l'animation et des jeunes. Des formations sont également proposées pour les professionnels.

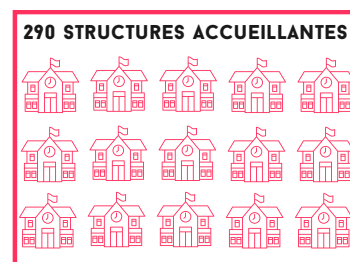
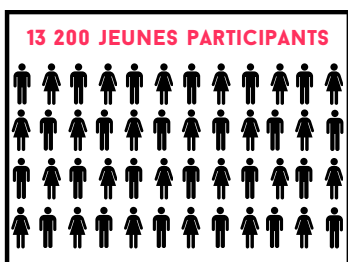
Rendez-vous sur www.inegalites.fr/Espace-pedagogique pour découvrir tous nos outils.

LE BILAN DE NOS INTERVENTIONS DEPUIS 2020

LES JEUNES EN PARLENT :

- C'est très intéressant car on peut parler librement sans être jugé et donner notre avis. Cela peut ouvrir les mentalités si une personne ne peut pas en parler chez elle ou chez lui.
- Cette séance était géniale car pendant le jeu on a pu voir différents types d'inégalités et se mettre à la place d'un autre. Et on a beaucoup débattu.
- Cette séance m'a beaucoup plu car c'est mieux de s'amuser en même temps d'apprendre. C'était très ludique !
- On a appris plein de choses et je pense que ça me servira pour plus tard. Je suis contente d'avoir eu cette intervention. C'était trop intéressant et le Monopoly c'était super !
- J'ai bien aimé la séance. Ça te fait comprendre et réfléchir à des choses auxquelles tu ne penses pas forcément.
- Je n'ai jamais vu notre classe aussi bien pendant une séance, ça m'a fait du bien. .
- J'ai aimé que les rôles soient échangés, que les filles soient des garçons et les garçons soient des filles.
- La séance était bien. L'animatrice nous a mis à l'aise, elle nous a donné des exemples et elle voulait qu'on trouve les réponses par nous-mêmes.
- La séance nous a fait comprendre que les inégalités sont souvent basées sur des préjugés et que nous pouvons y remédier en en parlant autour de nous.
- C'était enrichissant, ça nous a fait réaliser le système français du travail et ses avantages. Ça nous a motivé pour la suite et ça nous a impliqués pour l'égalité

LES ATELIERS EN CHIFFRES :



**QU'AVEZ-VOUS PENSÉ DE L'ANIMATION
PAR L'OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS ?**



Les retours concernant l'animation sont excellents : l'atelier obtient une note de 4,8/5 de la part des enseignantes.